

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Congo s'est réuni en session ordinaire, le jeudi 04 juin 2009 dans les locaux de la Direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Pacifique ISSOIBEKA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, et en présence de Monsieur Philibert ANDZEMBE, Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur Roger MBOUMBA, Premier Adjoint au Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant huit points et l'approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2009, le Comité a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au cours du premier trimestre ainsi que les perspectives pour l'année 2009.

Examinant l'environnement économique international, le Comité a noté un approfondissement de la récession économique mondiale consécutive à la crise financière internationale au cours des trois premiers mois de l'année 2009, notamment aux Etats-Unis où la croissance a accusé un recul de 1,2 % à fin janvier, contre +1,1% en 2008. Dans le même temps, les autres régions du monde ont enregistré un net ralentissement de l'activité. Dans ce contexte, selon les estimations les plus récentes du FMI, la croissance économique mondiale devrait enregistrer un net ralentissement en 2009 pour se situer à -1,3 % contre +3,2% en 2008. En conséquence, le commerce mondial devrait chuter de 11,0 % en 2009 contre +3,3% en 2008.

Le Comité a noté que les cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC en général et par le Congo en particulier, qui avaient atteint des sommets en 2008, ont nettement chuté au cours du premier trimestre 2009, en raison de la baisse sensible de la demande mondiale, consécutive à la crise financière et économique.

Malgré cet environnement international défavorable, le Comité a relevé avec satisfaction que les prévisions de croissance de l'économie congolaise demeurent optimistes : le taux de croissance réel devrait en effet s'établir à 6,8 % en 2009, contre une prévision initiale de 10,1% et 5,2% en 2008, en raison essentiellement de la bonne tenue de la production pétrolière.

Les tensions inflationnistes devraient baisser tout en demeurant à un niveau encore élevé avec un taux projeté à 4,0 % en 2009, compte tenu de la rigidité à la baisse des prix domestiques induite par l'inflation importée et la récurrence des dysfonctionnements de la chaîne de transport, notamment ferroviaire.

Poursuivant ses travaux, le Comité a été informé de la poursuite de l'exécution du programme économique et financier à moyen terme conclu par le Congo avec le FMI et la Banque Mondiale, au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

Le Comité s'est penché sur la situation monétaire du Congo à fin mars 2009 qui révèle une baisse de la masse monétaire de 3,4 % consécutive à un repli des avoirs extérieurs nets et des créances nettes sur l'Etat, les crédits à l'économie étant orientés à la hausse. Ainsi, le taux de couverture extérieure de la monnaie a légèrement fléchi en ressortant à 98,7% contre 99,5% en décembre 2008.

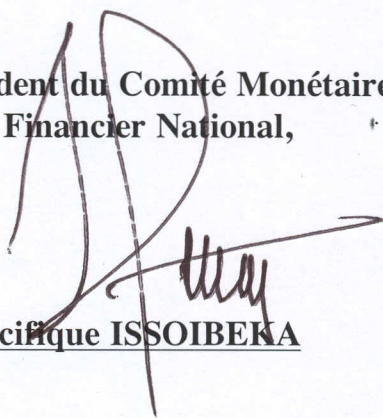
Au niveau du marché monétaire, le Comité a relevé une progression de 24,0 %, de mars 2008 à mars 2009, de l'encours moyen mensuel des placements effectués sur ledit marché au titre des appels d'offres négatifs.

Le Comité a approuvé les résultats de la programmation monétaire et a adopté les objectifs monétaires et de crédit pour le quatrième trimestre 2009 et le premier trimestre 2010.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions des différentes instances de la BEAC et de la CEMAC./-

Fait à Brazzaville, le 04 juin 2009

**Le Président du Comité Monétaire
et Financier National,**



Pacifique ISSOIBEKA